

accélérateur de croissance

ODYSSEE Venture Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP99036 26, rue de Berri - 75008 Paris RCS PARIS B 425 130 937

Dépositaire : RBC INVESTOR SERVICES BANK France S.A. 105, rue Réaumur - 75002 Paris

BULLETIN DE SOUSCRIPTION PARTS A1/A2 FCPR ODYSSÉE ACTIONS

Fonds Commun de Placement à Risque [FCPR – Article L-214-28 du Code Monétaire et Financier] Agrément AMF le 11/08/2020 sous le numéro FCR20200011 Code ISIN parts A1 : FR0013524295 - Code ISIN parts A2 : FR0013524303 BOURSE DIRECT POLE EPARGNE 374 RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS 01 56 88 40 44

IDENTIFICATION PARTENAIRE

1. ÉTAT CIVIL	
Je soussigné(e) Mme M. M. ou Mme	PERSONNE MORALE
NOM:	Représentant(e) légal(e) de la société [Raison Sociale] :
NOM DE FAMILLE (si différent) :	Identifiant (SIREN, RCS):
PRÉNOM(S):	dûment habilité aux fins des présentes (joindre une copie certifiée conforme des statuts à jour
Adresse :	Code Postal :
Ville:	Email:
Né(e) le :/ Commune de naissance	Département / Pays de naissance/
Je joins la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en c d'Identité Bancaire, ainsi qu'un justificatif de domicile de mo	ours de validité (CNI ou passeport, pour chaque co-souscripteur le cas échéant), d'un Relev ins de 3 mois.
Je n'ai pas besoin de transmettre un justificatif de domicile Mon adresse n'a pas changé.	car je détiens des parts de fonds géré par Odyssée Venture à qui j'ai déjà transmis ce documen

2 - ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION

Je déclare avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clés pour l'Investisseur (le "DICI"), du règlement du FCPR ODYSSEE ACTIONS et adhérer au Fonds et à son règlement en souscrivant des parts de catégorie A1 ou des parts de catégorie A2 du Fonds, et :

- être informé(es) de la possibilité de recevoir par e-mail, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le Règlement, le dernier rapport annuel et semestriel du Fonds,
- avoir reçu préalablement à la souscription le questionnaire de connaissance client que j'ai dûment rempli et signé, et que le commercialisateur ou le Démarcheur s'est enquis de mes objectifs, de mon expérience en matière d'investissement, de ma situation financière et de ma capacité à subir des pertes en capital,
- avoir connaissance des caractéristiques du Fonds, en comprendre les risques et notamment le risque de perte de tout ou partie du capital, être financièrement en mesure d'y faire face et que ce produit financier de diversification répond à mes objectifs d'investissement,
- avoir pris connaissance des frais et commissions prélevés en vue de la commercialisation, du placement et de la gestion du Fonds, tels que ces éléments figurent dans le Règlement, le DICI du Fonds et dans le présent bulletin de souscription,
- avoir été informé(es) qu'aucune demande de rachat des parts A1 ou A2 n'est autorisée avant l'échéance de la durée de vie du Fonds, à savoir pendant au moins 7 ans, soit avant le 30 septembre 2027, pouvant aller jusqu'à 10 ans, soit le 30 septembre 2030 en cas de prorogation de la durée de vie du Fonds sur décision de la Société de Gestion (sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement),
- que les fonds utilisés pour la souscription des parts du Fonds ne proviennent pas d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme,
- avoir pris note que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds, que le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date de signature du présent bulletin de souscription, et que le montage juridique et fiscal éventuellement lié à ma souscription et les modalités de celle-ci ont été validé par un conseil,
- être imposable au titre de : Impôt sur le revenu (IR) Impôt sur les sociétés (IS)
- souscrire en remploi de cession au titre de l'article 150 OB ter du CGI :

 Oui

 Non
- ne pas répondre aux critères du statut de "US Person" au sens du droit fiscal américain, transposé en droit français par le décret N°2015-1 du 2 janvier 2015, Règlementation FATCA (je m'engage à informer immédiatement le teneur de compte-conservateur de tout changement de situation à cet égard).
- Echanges Automatiques d'Information (EAI) en application des la restant de l'article 1649 AC du code général des impôts,
- m'engager à informer le Partenaire distributeur ou la Société de Gestion de toute modification de mon statut au regard des Règlementations FATCA et CRS et notamment en cas de changement de résidence fiscale dans les 90 jours suivant ce changement de situation.

3 - SOUSCRIPTION ET ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Je déclare souscrire au FCPR ODYSSEE ACTIONS à hauteur de :

TYPE DE PARTS (Cocher la case correspondante)	[A] MONTANT DE LA SOUSCRIPTION	[B] DROITS D'ENTRÉE 5% maximum	MONTANT TOTAL DU VERSEMENT [C] [A] + [B]
PARTS A1	euros (montant minimum : 10 000 €)	euros	euros
PARTS A2	euros (montant minimum : 100 000 €)	euros	euros

soit un montant global de [C]euros (droits d'entrée compris) en parts du FCPR ODYSSEE ACTIONS

Le montant des droits d'entrée [B] ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les

droits d'entrée dans le FCPR ODYSSEE ACTIONS sont négociables.
Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts et afin de bénéficier des avantages fiscaux, selon les dispositions fiscales et légales en vigueur, spécifique à la souscription de parts A1 ou A2 du FCPR ODYSSEE ACTIONS, je m'engage à conserver les parts A1 ou A2 souscrites pendant au moins une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Je m'engage également à ne pas détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des 5 années précédant la souscription des parts du FCPR plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du FCPR.

Je consens à ce que soient prélevés sur le FCPR ODYSSEE ACTIONS des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,98% (TFAM_GD), dont les frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,70% (TFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 10 ans.

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux)		
	TFAM gestionnaire et distributeur maximal	Dont TFAM distributeur maximal	
Droits d'entrée / sortie	0,50%	0,50%	
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,51%	1,20%	
Frais de constitution	0,10%		
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,83%		
Frais de gestion indirects	0,04%		
TOTAL	4,98%	1,70%	

Conformément à la réglementation en viqueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la page 6 du règlement de ce FCPR, disponible sur le site Internet www.odysseeventure.com.

4 - MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE "CARRIED INTEREST" AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

un droit d'accès à 20% de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que celui-ci rembourse au minimum 130% du montant total souscrit par les parts A1 et A2.				
5 - SIGNATURE DU BULLETIN DE SO	USCRIPTION			
Fait en triple exemplaire à Le//	Signature(s) du(des) souscripteur(s) (en cas de co-souscription) Précédée(s) de la mention "Lu et approuvé"			
1 ^{er} exemplaire : ODYSSEE Venture 2 ^{ème} exemplaire : Distributeur 3 ^{ème} exemplaire : Souscripteur				
6 - RÈGLEMENT				
Je joins un chèque du montant global de ma souscription [C] libellé à l'ordre du FCPR ODYSSEE ACTIONS J'effectue un virement du montant global de ma souscription [C] sur le compte collecte du Fonds (Je transmets mon ordre de virement): Intitulé du compte : FCPR ODYSSEE ACTIONS COLLECTE IBAN : FR76 1529 8000 0164 0113 6435 048 BIC : DISFFRPPXXX Banque : RBC Investor Services Bank France S.A				
, ,				
7 - MODALITÉS DE DÉTENTION DES PARTS				
Je décide que les parts souscrites : soient conservées par RBC IS Bank France, dépositaire, en nominatif pur, sans droits de garde				
soient transférées sur mon compte titres dont voici les coordonnées bancaires (je joins mon RIT-IBAN compte titres) :				

AVERTISSEMENT DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de sept années prorogeable trois fois une année [sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement]. Le Fonds Commun de Placement à Risque est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de Fonds Commun de Placement à Risque décrits à la rubrique "profil de risque" du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuille. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Liste des fonds gérés par ODYSSEE VENTURE

DÉNOMINATION DES FONDS	Date de création	Date à laquelle l'actif doit atteindre son quota de titres éligibles	Pourcentage de l'actif éligible au 30/06/2020
ODYSSEE PROXIMITE 2	31/05/2010	31/05/2012	Fonds en liquidation
ODYSSEE CAPITAL	30/12/2011	31/12/2013	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS	31/05/2012	30/04/2014	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE RENDEMENT	10/04/2013	30/09/2015	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 2	17/06/2013	17/02/2016	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 3	20/05/2014	20/01/2018	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE PME CROISSANCE	20/05/2014	20/01/2018	Fonds en pré-liquidation
UFF MULTICROISSANCE	31/10/2014	30/06/2018	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE PME CROISSANCE 2	19/05/2015	19/01/2019	90,5%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 4	31/10/2015	30/06/2019	91,0%
UFF MULTICROISSANCE N°2	31/12/2015	31/08/2019	91,1%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°3	21/04/2016	21/12/2019	90,9%
UFF FRANCE CROISSANCE	28/02/2017	31/10/2020	48,0%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°4	31/10/2017	30/06/2021	36,1 %
ODYSSEE RENDEMENT N°2	28/09/2018	31/03/2021	13,4%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°5	31/10/2019	30/06/2023	3,0%

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées à ODYSSEE Venture en qualité de responsable de traitement pour les besoins de l'exécution du contrat conclu avec cette dernière et la gestion de votre dossier. Conformément à la loi sur la protection des données personnelles et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, ces données peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort en contactant : ODYSSEE Venture – Service souscripteurs - 26 rue de Berri 75008 Paris – souscripteurs@odysseeventure.com. Les données peuvent être communiquées aux sous-traitants de ODYSSEE Venture notamment pour l'analyse des données, la facturation et plus généralement pour les besoins de l'exécution du contrat. La collecte des données répond à une exigence à la fois contractuelle et règlementaire.



RIB POUR VIREMENT BANCAIRE

RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

105, rue Réaumur 75002 PARIS Tél. : 01.70.37.83.00

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc...)

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
15298	00001	64011364350	48	RBC INVESTOR PARIS

IBAN International Bank Account Number	BIC Bank Identification Code
FR76 1529 8000 0164 0113 6435 048	DISFFRPPXXX

INTITULE DU COMPTE : ACCOUNT OWNER:

FCPR ODYSSEE ACTIONS COLLECTE





	Je soussigné(e)				
		Madame Monsieur			
	NOM	1:PRÉNOM:			
	ADR	ESSE :			
	COD	E POSTAL :			
	Fond	ds concerné : FCPR ODYSSEE ACTIONS			
_					
Je souscris en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini par l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (disponible sur demande) et je certifie :					
		1. que j'ai pris connaissance du règlement, et particulièrement des risques particuliers liés à la souscription du FCPR ODYSSEE ACTIONS ainsi que de la durée de blocage des avoirs associée.			
0 U		2. que j'ai obtenu auprès de mon conseiller ou de la société de gestion toute l'information nécessaire concernant le Fonds auquel je souscris.			
		J'ai été démarché ce jour par, ci-après dénommé le "démarcheur",			
		PRÉNOM :			
		SOCIÉTÉ :			
 et je certifie que le démarcheur, après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placem capacité à subir des pertes en capital et m'avoir justifié de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour laquelle le démarchage est effectué : 1. m'a remis le règlement dont je certifie avoir pris connaissance ; m'a informé des risques que peut comporter ce produit, et en particu mon attention sur les risques particuliers liés à la souscription du FCPR ODYSSEE ACTIONS ainsi que de la durée de blocage des avoi m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les cond financières du Fonds. 					
			2. m'a informé de l'existence d'un délai de réflexion de 48 heures offert conformément à l'article L341-16 du Code Monétaire et F çant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai prorogé s'il expire un sam		çant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou
		un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. (1) 3. et que le présent investissement est conforme à ma situation patrimoniale et financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers, notamment en terme de risque et de durée d'investissement, ou que, si j'ai été averti que le Fonds ne correspond pas à mon profil patrimonial, je confirme néanmoins ma souscription.			
		(1) En cas de démarchage, la signature du bulletin de souscription ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que 48 heures minimum après la signature du présent formulaire selon les modalités ci-dessus précisées.			
	"inforr	formations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre souscription. Conformément à la loi matique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous z exercer en vous adressant directement à : ODYSSEE Venture - 26, rue de Berri 75008 Paris.			
	E-2	<u> </u>			
	Fait à :				

ODYSSEE Venture 26 rue de Berri 75008 PARIS Tél: 01 71 18 11 50 www.odysseeventure.com Agréée par l'AMF (www.amf-france.org) en date du 1er décembre 1999 sous le n°GP99036



accélérateur de croissance

QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

d'investissement, de mes besoins, de mes objectifs et de ma situation Je complète ce questionnaire de "connaissance client", établi dan	s le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier ont pour unique objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans le
SITUATION PATRIMONIALE	
Quelle est votre profession ?	
Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos re	evenus? OUI NON (Champ obligatoire)
Montant global de votre patrimoine:	
moins de 1M€ entre 1 et 2M€ plus de 2M€ Part des produits financiers (dépôts et comptes à terme, assurance-vie, OPCV	M. valeurs mobilières en direct. I dans votre natrimoine :
moins de 25%	vi, valeurs mobilieres en aneet) dans votre parimoine .
Part des titres non cotés et des parts de FCPR / FCPI / FIP / SCR dans ce porte	efeuille de produits financiers :
moins de 5% entre 5 et 10% plus de 10%	
Etes-vous soumis aux règles concernant les personnes politiquement expe Si oui, joindre une copie des justificatifs d'origine des fonds. * au sens de l'article R561-18 Code Monétaire et Financier	osées (PPE)*? OUI NON (Champ obligatoire)
EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT	
Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel? Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille? Classification des personnes physiques en client "non professionnels": Conformément à l'article D533-11 du code monétaire et financier, ODYSSEE sionnel au sens de la règlementation. Le (ou les) Titulaire(s) est/sont informé(s) qu'il(s) a/ont la possibilité de dema réserve de l'évaluation adéquate par ODYSSEE Venture ou du conseil du Titu raisonnable, au regard de la nature des transactions ou des services envisage prendre les risques encourus; et (ii) à la condition qu'il remplisse au moins Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification de catégorie, qu'une vous avez droit aujourd'hui. En particulier, vous perdriez le bénéfice de traitement des réclamations. Toute demande de changement de catégorie.	nent (titres non cotées, FCPR, FCPI, FIP, SCR) OUI NON RAREMENT RÉGULIÈREMENT Venture classe les personnes physiques et morales en tant que client non profesander à ODYSSEE Venture à être catégorisé(s) en client professionnel (i) sous laire de ses compétences, expériences et connaissances lui procurant l'assurance yés, qu'il sera en mesure de prendre des décisions d'investissement et de com-
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT	
Objectifs recherchés : Exonération d'impôt Diversification de mo (plusieurs réponses possibles)	n portefeuille Autres
Tout investissement dans un FCPR comporte un risque de perte en capital,	êtes-vous prêt à accepter ce risque ? OUI NON (Champ obligatoir
blocage de mes avoirs de sept ans, soit jusqu'au 30 septembre 2027, qui peut	Marchés Financiers, et le risque encouru sur le capital ainsi que de la durée de être prorogée trois fois un an (soit au plus tard le 30 septembre 2030). Je connaissance de cause des parts de FCPR, en adéquation avec mon expé-rience, éléchargeable directement sur le site de la société de gestion
Fait à :	Le :
	Signature du souscripteur :